



À propos de la garantie d'une banque en l'occurrence vtb bank

Par **georges18**, le **19/07/2012** à **22:31**

Bonsoir. J'ai l'intention dans un proche avenir d'ouvrir des comptes à termes avec VTB Bank qui propose des comptes à termes intéressants. Cette banque bénéficie d'un statut de droit français d'une garantie de 100.000€ en cas de défaillance. Étant prudent de nature, je n'ai pas l'intention de dépasser cette somme de 100.000€. Ma question est la suivante. Si j'ouvre plusieurs comptes à terme dans cette banque comme j'en ai le droit, pourrai je bénéficier de cette garantie de 100.000€ pour chaque compte ouvert ou serai je garantis que pour un seul compte même si j'en ai plusieurs?. Merci pour vos réponses